

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Régionale d'Orléans-Tours

Compte rendu de la réunion de préparation du baccalauréat 2010
3 mars 2010

À l'initiative du rectorat une rencontre s'est déroulée au lycée Pothier à Orléans en vue de préparer la correction du baccalauréat 2010 en philosophie. Étaient présents, les représentants du service des examens, Mme Durand-Colson IA-IPR, les responsables des diverses commissions d'entente et d'harmonisation, des représentants syndicaux (professeurs de philosophie) et l'APPEP. Le but annoncé de cette réunion était d'informer les professeurs du déroulement prévu de la correction, de ses conditions, et d'entendre les professeurs à la fois relativement à ces prévisions et aux difficultés rencontrées l'an passé dans les séries technologiques.

La réunion d'entente des séries générales aura lieu, comme à l'habitude, l'après-midi de l'épreuve. Nous rappelons la nécessité qu'il en soit ainsi pour que le temps de correction déjà considérablement réduit ne le soit pas davantage. Mme Durand-Colson précise qu'absolument parlant elle souhaiterait une date plus tardive pour que l'entente se déroule à partir de copies choisies. Faute de cela, elle se propose de désigner cette année des collègues en charge de sélectionner des copies, entre l'épreuve et la réunion d'entente, pour éviter les reproches faits par les professeurs les années précédentes quant à un panel ne permettant pas toujours d'établir les repères communs nécessaires. Les copies seront disponibles le lendemain matin à 9 h 30 comme à l'habitude.

En ce qui concerne les classes technologiques la réunion d'entente aura lieu le vendredi matin (18). Chacun a en mémoire les difficultés de l'an passé et nos interlocuteurs particulièrement. Les copies seront disponibles le vendredi 18 après midi, ce qui constitue une véritable amélioration. Leur regroupement sur le lieu de déroulement de la réunion d'entente a été très sérieusement envisagé, mais poserait plus de difficultés qu'il n'en résoudrait. Il faudrait notamment engager ponctuellement le personnel nécessaire, en grand nombre, et surtout, insistent nos interlocuteurs, le former pour une tâche qui suppose un sens aigu des responsabilités. Le regroupement des copies par département a été préféré (18 : Jacques Cœur - 28 : S. Monfort - 36 : Bl. Pascal – 37 : Vaucanson – 45 : Pothier – 41 : Lycée Hôtelier)¹.

L'harmonisation est prévue le 28 juin de 9h30 à 17h30. Nous faisons remarquer que cette date laisse très peu de temps pour tenir compte de ce qui sera ressorti de l'harmonisation, que cela suppose d'avoir terminé la correction avant l'harmonisation, ce qui était l'an passé très loin d'être le cas des correcteurs et de reprendre ensuite les

¹ On pourra connaître sur Imag'in sa propre affectation sans doute avant l'arrivée des convocations dans les établissements.

copies en conséquence, ce qui est très long. C'est évidemment d'abord un calendrier national arbitraire qui est en cause. Pour tous, dans notre académie, la date de remise des notes sera le mercredi 30 juin à 18 heures. P. Giordano, représentant du SNES, et l'APPEP font remarquer que cette date est plus précoce que celle d'autres académies. Nos interlocuteurs nous disent qu'ils ne peuvent mieux faire dans une période qui est pour eux, ce dont nous ne doutons pas, extrêmement lourde, et qu'ils ne s'expliquent pas comment certains rectorats peuvent laisser plus de temps².

Un effort particulier a été fait quant à la répartition des copies, et sauf rares exceptions, à l'avantage ou au désavantage du correcteur, en conséquence de l'impossibilité qu'un même professeur soit sur deux jurys (dans les séries générales), il y aura en moyenne 105 copies par correcteur en L (max. 121), 124 en ES, 115 en S (95% des cas – 4 à 130)³.

Nous ne pouvons que témoigner de la bonne volonté de nos interlocuteurs, dans les limites des moyens qui leur sont accordés et d'un calendrier dont nous avons dit le caractère seulement spectaculaire. Nous les remercions de l'attention particulière accordée à notre discipline dont les difficultés particulières sont d'ailleurs reconnues sans mal. Une nouvelle fois le ministère prend le risque d'une correction à flux tendu, un modèle sans doute, ignorant ce qu'il doit aux élèves donc à ceux qui les corrigent. Pour ne citer qu'un fait, qui n'est sans doute pas propre à notre académie, tous les correcteurs disponibles sont utilisés pour parvenir aux répartitions mentionnées ci-dessus. Une seule absence peut tout remettre en cause, faute de toute réserve, alors même que nos interlocuteurs tiennent à préciser, ce qui n'est pas la première fois, l'inexistence, sinon pour d'excellentes raisons, de défections.

Nous n'avons pas eu le temps et d'ailleurs n'étions pas pour cela avec les bons interlocuteurs, d'évoquer les rumeurs (persistantes) concernant par exemple le projet d'une correction de copies d'abord numérisées ou la volonté d'une correction « sur place » des copies. Disons simplement que si le ministère ou des rectorats particulièrement zélés voulaient mettre de telles *choses* en place, il serait sans doute au moins plus prudent qu'ils prennent d'abord l'avis des correcteurs pour être avertis de l'absurdité de ces, éventuels, projets, s'ils nous concernent, et des réactions, plus que légitimes, que ne manquerait pas d'entraîner toute tentative de ce genre.

Pour la Régionale d'Orléans-Tours de l'APPEP, Simon Perrier, président.

² Remarque à la date de rédaction de ce compte rendu (11 avril 2010) : nous ne connaissions alors que deux académies ayant le 1^{er} juillet comme date limite. Depuis nous savons que Lille, par exemple, demande la remise des notes le 2 juillet. Une remarque s'impose : la comparaison doit être faite relativement à la remise des copies, plus tardive dans certaines académies et aussi relativement aux difficultés particulières, géographiques quelquefois. Reste que, si nous ne doutons aucunement que tout est fait cette année par le service concerné d'Orléans-Tours pour que les choses se déroulent au mieux, nous ne voyons pas les difficultés propres à cette académie qui pourraient justifier cette date précoce, sauf à soupçonner que les moyens nécessaires ne sont pas accordés au service concerné. Nous comptons en ce sens contacter très bientôt le recteur.

³ L'imprécision de mes propres notes m'interdit d'assurer du chiffre donné en ST. Disons qu'il n'a choqué personne.